

Communiqué de presse

Bordeaux, le 2 juillet 2012

Baromètre qualité web : les sites de Ministères à la loupe

Les sites ministériels français obtiennent une moyenne de conformité de 66% au baromètre "Qualité des sites ministériels" réalisé en juin 2012 par la société Temesis avec l'outil Opquast reporting. Ce baromètre compare les 18 sites Internet des Ministères français sur une base de 112 critères qualité web.

Depuis le 6 mai 2012, un nouveau gouvernement est aux commandes de l'État, avec lui de nouveaux ministères et donc des nouveaux sites web. A travers ce baromètre, Temesis a cherché à savoir si la qualité web (soit l'ergonomie, l'accessibilité, la performance, ...) a bien été prise en compte pour l'ensemble de ces sites.

Dans cette première vague de tests, nous trouvons le *Ministère de la Justice* sur la première marche du podium avec une conformité moyenne de 75%, le *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* sur la seconde avec 73% de conformité. Il est suivi de près par le *Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social* qui obtient 71% de conformité. Le *Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire* ferme le classement avec une conformité moyenne de 60%.

Au-delà du classement, il est intéressant de noter, parmi les points positifs, que le niveau moyen atteint par les sites ministériels (66% donc) est meilleur que celui atteint par les grands sites de e-commerce dans les mêmes conditions (58% il y a quelques semaines). Il est possible que l'obligation de prise en compte de la Charte ergonomique des sites Internet publics (<http://references.modernisation.gouv.fr/charte-ergonomique>) et du Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (<http://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite/>) explique en partie ce meilleur résultat. Cela montre l'intérêt de ce type de référentiels et surtout, lorsqu'ils sont appliqués, les bienfaits sur l'expérience utilisateur.

Cependant, les critères de ce baromètre ne constituent qu'un premier pas vers la qualité et l'accessibilité et les voies d'amélioration restent nombreuses. Traiter ces éléments est une première étape indispensable qui permettra d'aller plus loin dans la satisfaction des besoins des utilisateurs des sites Internet.

Une prochaine édition de ce baromètre sortira à la rentrée, il sera alors possible de vérifier les évolutions.

Le baromètre complet sur <http://temesis-etudes.opquast.net/barometers/qualite-ministres>



Baromètre qualité web des sites de ministères

Méthodologie

Le baromètre qualité des sites de ministères français a été réalisé grâce à l'outil [Opquast Reporting](#), outil de mesure de la qualité et de l'accessibilité de sites Web. Il est basé sur l'analyse automatique de 3 pages de chacun des 18 sites (accueil, page de contenu, page de formulaire), sur une base de 112 critères basiques impactant la qualité d'un site Internet (référencement, ergonomie, vitesse de chargement, accessibilité aux personnes handicapées, sécurité etc.) Le test a été réalisé entièrement automatiquement puis confirmé par une vérification manuelle. Le score obtenu est fortement dépendant de la richesse et de la complexité des contenus proposés sur les sites.

Le score traduit le niveau de qualité des 3 pages analysées, selon le pourcentage de conformité sur les 112 critères sélectionnés. Un score de 100% ne garantirait donc pas une qualité et une accessibilité totale mais constitue un premier pas.

A propos de Temesis

Temesis est une société spécialisée dans la qualité et l'accessibilité du web. Elle édite l'outil Opquast Reporting (<https://reporting.opquast.com/>) qui permet aux professionnels du Web de piloter, de surveiller et d'améliorer la qualité de leurs sites Internet.

Contacts Presse

Temesis

Elie Sloïm

+33 5 56 401 402

www.temesis.com